

15 décembre 2021

EM/2021/39

Notification : L'examen de la deuxième version préliminaire des chapitres et de la première version préliminaire du résumé à l'intention des décideurs de l'évaluation des espèces exotiques envahissantes est désormais possible !

Chers membres de l'IPBES, observateurs et autres parties intéressées,

Conformément à la notification [EM/2021/32](#) du 3 novembre 2021, j'ai le plaisir d'annoncer le début de l'examen externe de la deuxième version préliminaire des chapitres et de la première version préliminaire du résumé à l'intention des décideurs de l'évaluation thématique des espèces exotiques envahissantes et de leur gestion, qui se déroulera du **15 décembre 2021 au 15 février 2022**.

Ce second examen externe s'adresse aux gouvernements et aux experts intéressés et qualifiés, notamment aux scientifiques, aux décideurs, aux praticiens et autres détenteurs de savoir. Afin de garantir la plus grande qualité scientifique et pertinence de cette évaluation au regard de l'action publique, le Groupe d'experts multidisciplinaire souhaite la participation la plus large possible d'experts de toutes les disciplines et de tous les milieux concernés. Pour assurer la cohérence et la continuité avec le premier examen externe, les personnes qui ont participé à celui-ci sont invitées à communiquer leurs observations.

Si vous désirez participer en tant que réviseur expert à cet examen externe, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Inscrivez-vous en tant qu'utilisateur sur le site Internet de l'IPBES (<https://ipbes.net/user/register>) si vous ne l'avez pas déjà fait ;
2. Inscrivez-vous en tant que réviseur du projet d'évaluation sur : <https://ipbes.net/registration/invasive-alien-species-assessment/sod> ;
3. Une fois inscrit, vous recevrez un courrier électronique vous donnant un accès confidentiel à l'ébauche du rapport de cadrage. Les observations doivent être transmises en anglais, à partir du modèle également disponible sur la page Internet fournie ci-dessus.

Au cours de la période de révision, les ateliers de concertation en ligne suivants auront lieu :

- Un atelier de concertation en ligne réservé aux points focaux nationaux de l'IPBES et autres représentants des gouvernements. Afin de régler la question des différents fuseaux horaires, les participants pourront choisir d'assister à l'une des séances suivantes, provisoirement programmées comme suit :
 - **19 janvier 2022** : 9 h – 11 h HNEC (une interprétation en anglais, chinois, russe, arabe et français sera assurée).
 - **19 janvier 2022** : 23 h – 1 h HNEC (une interprétation en anglais et en espagnol sera assurée) ;
- Un atelier de concertation en ligne réservé aux parties intéressées, ouvert à tous les experts inscrits en tant que réviseurs, provisoirement programmé le **20 janvier 2022** : 13 h – 15 h HNEC (en anglais) ;
- Un atelier de concertation en ligne sur les savoirs autochtones et locaux dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche visant à reconnaître et utiliser ces savoirs sur l'IPBES (annexe II de la décision IPBES-5/1).

Le lien pour s'inscrire aux ateliers de concertation réservés aux parties intéressées ainsi que le lien à l'aide duquel les points focaux nationaux peuvent inscrire une délégation à l'atelier de concertation réservé aux points focaux nationaux seront communiqués par courrier électronique après inscription confirmée en tant que réviseur (voir ci-dessus).

Merci de prendre contact avec l'unité d'appui technique au renforcement des capacités pour toute question technique relative aux ateliers de concertation réservés aux points focaux nationaux et aux parties intéressées (tsu.capacitybuilding@ipbes.net).

Je vous remercie pour votre soutien continu à l'IPBES.



D^r Anne Larigauderie | Secrétaire exécutive
Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)